

Date de mise en ligne : 21 juillet 2025



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00068** du **21 JUL. 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 10 Avenue des Fusillés
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Modification de Façade d'un restaurant existant (ERP type N de 5ème
catégorie).

Création d'une grande baie vitrée sur la façade principale et lieu et place de la porte vitrée et fenêtre
existante.

Sur un terrain sis 10 Avenue des Fusillés
Cadastré AP8

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22
rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

21 JUL. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00068 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,